

Candidature master 1

Par **Leol**, le 27/11/2022 à 01:54

Bonjour à tous,

Je viens à vous à des fins de renseignements concernant la sélection en master.

Je suis actuellement en L2 à l'université ut1 capitoile mention droit et au vu de ce que nous annonce nos professeurs magistraux - pas de places pour les étudiants en dessous de 12 - je commence à stresser quelque peu.

Mon parcours est le suivant : je suis issu d'un baccalauréat mention général ainsi que pour le moment d'une première année de droit avec mention AB, je souhaite alors dans le futur m'orienter vers un master en droit notarial / droit des affaires / européen.

Je viens à vous avec plusieurs questions : est il possible avec une licence en droit avec 13 de moyenne ainsi que des stages en cabinet / entreprise secteur affaire ainsi qu'en cabinet de notaire intégrer l'un des master que j'ai pu viser ci-dessus ? J'ai pu voir que pour mon université il était possible de formuler 3 vœux classés hiérarchiquement : cette liste est elle exhaustive ? Ou ne s'agit-il simplement que des vœux pour cette fac la ?

Respectueusement,

L.L

Par **Isidore Beautrelet**, le 27/11/2022 à 12:54

Bonjour

Les Masters droit notarial sont en effet les plus sélectifs.

En revanche, avec un dossier comme vous décrivez, vous pourriez tout à fait être sélectionné dans un Master droit des affaires.

Je suis chargé de TD et j'ai de nombreux étudiants qui ont eu moins de 12 moyenne en L3 et qui ont été pris dans un Master.

J'ignore si les responsables de Master à Toulouse refusent réellement les étudiants à moins de 12 ou si c'est juste pour vous mettre un coup de pression pour que les étudiants donnent le meilleur d'eux-mêmes.

Quoiqu'il en soit vous avez tout intérêt à postuler dans des Masters d'autres facs afin de maximiser vos chances d'être pris

Par **Leol**, le **27/11/2022** à **13:12**

Bonjour,

D'accord merci beaucoup pour toutes ces informations.

Il n'est alors pas possible pour moi, même avec beaucoup de vœux dans de différentes fac d'accéder au master en droit notarial (même si à des fins de devenir notaire il existe tout de même une autre option) ?

J'en reviens au sujet des vœux, il est donc possible de poster 3 fois à ut1 imaginons et ensuite de postuler 3 autres fois dans une autre fac ? Les vœux sont donc illimités ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/11/2022** à **06:15**

Bonjour

Pour la notariat vous pouvez bien évidemment tenter (qui ne tente rien n'a rien). Toutefois, il faudra garder à l'esprit que ce sera ultra-compétitif

Pour votre seconde question, j'ai trouvé ceci

[quote]

Un nombre de vœux limité pour postuler en master

Le nombre de vœux dépend également des universités. Vous êtes cependant libres de postuler dans autant d'universités que vous le désirez. Il ne faut pas se cantonner à son université, postulez dans plusieurs établissements. Cela dit, **sélectionnez les masters qui vous intéressent vraiment** plutôt que de multiplier les dossiers sans être motivé, conseille Sophie De Cacqueray.

[/quote]

<https://www.letudiant.fr/etudes/3es-cycles-et-masters/ecandidat-comment-postuler-en-master.html>